

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence
F. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-
Étienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône,
Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.
A PARIS : A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Les dreyfusards, qui tiennent énormément à nous ramener leur ami traître, nous font savoir que la cour ordonnera son retour. En attendant, pour le revoir plus tôt, leurs avocats s'embarquent pour l'île du Diable.

Pour manifester leur amitié aux États-Unis, les Anglais s'emploient à fonder un mouvement en Espagne en fournissant des fonds aux Carlites.

La présence de l'officier français signalé sur un point appartenant à l'Italie ne saurait entraîner de complications.

L'Académie française a distribué solennellement les prix de vertu et d'encouragement aux lettres.

Le lieutenant Gourko, fils de l'illustre général russe et officier révoqué de la marine impériale, vient de se suicider au Dépôt, où il était maintenu pour vol commis à Monte-Carlo, au préjudice du prince Polovtseff.

La Question d'Égypte

DEUXIÈME ARTICLE

Gambetta venait d'inaugurer une politique ferme et digne, et l'Angleterre était disposée à le suivre dans la voie de l'intervention énergique.

On avait décidé qu'il fallait en finir, lorsque M. de Freycinet hésita — il n'a jamais fait autre chose, et c'est peut-être tout ce qu'il sait faire. Il décida qu'au lieu d'agir on devait « échanger des vues » avec les puissances européennes.

L'Angleterre, autrefois timide, lui propose une action commune ; il refuse, il veut voir ce qui va se passer ; il appelle à Paris M. de Blignières, ne le renvoie pas à son poste et ne le remplace pas, laissant ainsi toute liberté aux intrigues anglaises.

Le premier résultat d'une telle politique était facile à prévoir : la révolte des officiers d'Arabie triompha définitivement, et les puissances, par l'organe de Bismarck, déclarèrent que rien ne se ferait sans leur concours. Elles retirèrent ainsi devant notre irrésolution les pouvoirs qu'elles nous avaient abandonnés.

Cette déclaration, en ouvrant les yeux à notre ministre, lui fit perdre tout sang-froid ; il se décida brusquement à faire un coup de tête, et malgré la résistance de lord Granville, une démonstration navale franco-anglaise est décidée.

Les puissances protestèrent contre cette action si opposée aux déclarations qui venaient d'être faites, et pour atténuer le mauvais effet de cette fausse manœuvre on en fit une autre, en prenant l'engagement de se contenter d'une simple manifestation navale.

Il fallait cependant trouver le moyen de rétablir l'ordre en Égypte. Lord Granville eut l'idée de faire intervenir le sultan, mais M. de Freycinet s'y opposa, toujours afin de ne pas mécontenter les puissances. Sa réponse était toujours : « Attendez ».

Pendant qu'on attendait, la révolte d'Arabie était triomphante, dans les rues d'Alexandrie commençaient les massacres d'Européens, et les fortifications s'élevaient.

On proposa de réunir une conférence, mais le sultan, très content au fond de voir la France et l'Angleterre dans l'embarras, déclara que l'ordre régnait en Égypte. Les représentants des puissances se réunirent sans lui, et signèrent un protocole « de désintéressement » par lequel elles prenaient l'engagement de ne faire en Égypte aucune acquisition territoriale, de ne pas y intervenir à main armée, « hormis le cas de force majeure ».

Le cas de force majeure était là : on massacrait les Européens dans les rues d'Alexandrie, et on fortifiait la ville. Le gouvernement anglais en profita sans tarder : il fit savoir à M. Freycinet que s'il ne voulait pas entreprendre une action commune, la flotte anglaise agirait seule. Pour toute réponse notre ministre fit retirer la flotte française, pendant que l'amiral anglais bombardait la ville et y mettait une garnison.

Cependant tout n'était pas perdu : les puissances, surprises par la brusque décision de l'Angleterre, réclamaient avant toute autre opération la neutralisation du canal de Suez, resté jusqu'alors sous la garde de l'Égypte.

Une mesure provisoire s'imposait en même temps : c'était l'occupation simultanée de l'Égypte par l'Angleterre et la France.

M. de Freycinet, toujours aussi énergique, demanda... un crédit de huit millions ; mais il lui fut impossible de dire au juste ce qu'il en voulait faire : tantôt on devait débarquer un corps de 4.000 hommes, tantôt il s'agissait seulement de le tenir prêt.

La Chambre était déjà fort mal disposée, lorsqu'intervint Clémenceau ; dans un de ces discours démoralisants dont il avait la spécialité, il fit un sombre tableau de toutes les aventures dangereuses dans lesquelles nous allions nous trouver lancés, prit la défense des massacrés qui devinrent le « parti national » des officiers mutinés, représentant une « nationalité opprimée », et le ministère fut renversé. Mais on parla du discours de M. Clémenceau !

La conséquence ne se fit pas attendre : l'armée anglaise occupa le canal de Suez, et le combat de Tell-el-Kebir dispersa en cinq minutes l'armée du « parti national ». — Les méchantes langues ont même prétendu que la cavalerie de St-Georges « avait surtout chargé avec succès contre les défenseurs de la « nationalité opprimée » ; il est vrai que M. Clémenceau n'y était pas.

L'Égypte était aux mains des Anglais. Leur occupation s'étendit bientôt à tous les rouages administratifs : partout les fonctionnaires français furent remplacés progressivement par des Anglais, et les deux contrôleurs des finances disparurent, remplacés par un seul conseiller — un Anglais naturellement.

Cependant le gouvernement anglais avait promis d'évacuer l'Égypte sans tarder, lorsque l'insurrection mahdiste vint lui fournir une excellente occasion d'y rester.

La guerre contre les mahdistes débuta pour l'Angleterre par une série de désastres : les noms de Tokar, de Kasbil, de Sinkat et de Khartoum sont restés tristement célèbres. Mais à quelque chose malheur est bon ; la diplomatie anglaise en profita pour prolonger indéfiniment l'occupation de l'Égypte, en exagérant le danger mahdiste.

Les successeurs de M. de Freycinet ont essayé avec plus ou moins de succès de réparer le mal causé par l'irrésolution de notre ministre.

Le premier effort est tout à l'honneur de Jules Ferry. Ce ministre dont les actes sectaires ne doivent pas nous faire méconnaître les grandes idées et la fermeté politique, se mit à l'œuvre avec tant d'énergie que dès 1884 il obtenait de lord Granville une promesse formelle d'évacuation : l'Angleterre quitterait l'Égypte en 1888 au plus tard, et la neutralité en serait proclamée.

Il fallait encore lutter contre l'acaparement des finances : Jules Ferry parvint à réveiller les puissances, et celles-ci, déclarant qu'elles entendaient être désormais consultées, refusèrent d'autoriser un emprunt égyptien de 225 millions, et demandèrent l'établissement d'une surveillance internationale sur le canal de Suez.

En 1886 on obtint une nouvelle promesse : Lord Salisbury répondit aux instances du gouvernement français lui demandant d'évacuer l'Égypte :

« Nous ne cherchons que le moyen d'en sortir honnêtement. Nous sommes décidés à évacuer. »

En 1887 une convention anglo-turque, fixant le départ des troupes anglaises à l'année 1890, échoua au dernier moment par suite de l'opposition de M. Flourens, auquel certaines restrictions contenues dans l'acte paraissaient suspectes.

Mais les négociations aboutirent à la déclaration de neutralité du canal de Suez.

En 1889, M. Spuller pose de nouveau la question à propos d'une importante mesure financière, mais il est remplacé par M. Ribot, dont l'anglophilie nous fait perdre encore une fois une bonne partie du chemin parcouru. Aussi, en 1891, la situation devint-elle à ce point dangereuse, que notre gouvernement dut retirer du Caire le consul général français.

Le conflit allait prendre un caractère aigu, lorsque le khédive Tewfik esquiva la difficulté en mourant. Il laissait un successeur désigné : Abbas II, âgé de 18 ans.

L'avènement du nouveau khédive était pour l'Angleterre une belle occasion d'établir son protectorat sur l'Égypte. Aussi fit-elle tous ses efforts afin de lui faire refuser par la Porte le firman d'investiture. Cette manœuvre fut heureusement déjouée grâce à la vigilance du gouvernement français, et au dévouement de Tigrane-Pacha, un véritable patriote égyptien.

Le jeune khédive fit de son côté les plus louables efforts pour résister à l'invasion de toutes les fonctions publiques par les Anglais et leurs créatures, mais il fut au début mal soutenu par la France et ne put empêcher lord Cromer de mettre la main sur une grande partie des services judiciaires et financiers.

En 1895 il était temps que la France fit entendre sa voix : l'expédition de Dongola lui en fournit l'occasion : la France et la Russie protestèrent contre les dépenses illégales de cette expédition, et le tribunal mixte leur donna gain de cause.

L'Angleterre vient de gagner sa revanche dans l'affaire de l'ashoda ; la belle ne peut tarder à se jouer.

En effet, maintenant que l'Angleterre a rétabli l'ordre en Égypte — en seize ans ! — qu'elle a détruit les restes de la puissance mahdiste, il est temps qu'elle accomplisse les promesses faites autrefois par Gladstone, solennellement renouvelées par lord Salisbury. Elle est en Égypte pour la garder ; l'Égypte est assez forte et assez tranquille pour se garder elle-même ; il faut donc que l'Angleterre renonce à cette occupation interminable, source de dangers perpétuels pour la paix du monde. N'oublions pas ce que disait l'année dernière, dans un superbe discours, le P. Le Maître des Chénails, directeur des écoles coptes : « Si l'Angleterre n'évacue pas l'Égypte, avant trois ans nous serons forcés de l'en chasser. »

J. des AIGUIS.

L'ALLIANCE DE LA PEUR

Depuis qu'Aïbion aux grandes dents fait mine de vouloir nous manger, beaucoup de braves gens en France veulent se précipiter dans les bras de l'Allemand en criant : « Frère, frère, sauve-nous. »

Hé ! que diable ! nous n'avons encore rien de cassé, et il n'est pas démontré que nous ne puissions pas nous défendre sans appeler à notre secours celui là même qui nous a rossés le plus durement et qui ne demande sans doute qu'un prétexte pour recommencer.

Qui nous dit, au surplus, que l'Anglais songe sérieusement à nous bombarder ? La vieille réputation de prudence proteste contre cette supposition. John Bull n'attaque qu'à trois contre un et non pas un contre deux.

On fait, en somme, beaucoup d'honneur à sa marine, beaucoup trop peut-être à son gouvernement qui aura calculé ce qu'une guerre anglo-française vaudrait à l'Allemagne devenue reine des mers.

Salisbury mettra de l'eau dans son vinaigre, surtout si nous continuons à fabriquer des torpilleurs pour ses magnifiques cuirassés et des croiseurs pour ses vaisseaux marchands.

Je me méfiais plutôt du frère Michel. Ce tacticien ne me dit rien qui vaille, et à le voir s'entendre si parfaitement avec l'Italien qui nous tire

constamment aux jambes, je soupçonne de quelque noirceur ses intentions qu'on nous dit si pures et si amicales. Une alliance avec le Kaiser, ce serait d'abord l'aveu franc de notre impuissance, et, je le crains, celui de notre lâcheté.

Ce serait l'abandon de nos provinces confisquées. Le veut-on ? Qu'on le dise hautement et sans barguigner.

Ce serait la préface d'une rupture avec la Russie, car le tsar n'acceptera jamais de se laisser à la remorque de l'Allemand qu'il expulse de ses provinces et qui, appuyé sur la France, irait lui barrer le chemin de l'Asie.

Ce serait la prédominance absolue de l'élément anglo-saxon, l'acceptation de l'effacement progressif du tableau des nations de la France économiquement appauvrie par le marché germanique et épuisée par la dépopulation.

Ce serait non seulement la honte, mais la ruine affreusement graduée d'une France qui, dans le nouveau concert européen, ne compterait pas plus que l'Espagne actuelle et verrait peu à peu grandir l'Italie pendant qu'elle décroîtrait.

En fait d'alliance, nous avons la meilleure : celle dont les intérêts ne sont nulle part en antagonisme avec les nôtres. Nous n'avons pas besoin de celle dont les ambitions se heurtent aux nôtres, en Afrique, vers le Tchad, en Asie, vers le Tonkin et sur tous les marchés du monde dont elle nous chassera plus rapidement encore, quand nous aurons augmenté son prestige de notre humiliation.

Et si l'on voulait concevoir une politique digne de mon pays, prudente autant que fière, pourquoi ne pas la chercher dans une opposition irréductible à celle de Guillaume II ?

Il s'agit de l'Autriche et l'Italie. Nous avons la Russie qui les vaut bien. Il s'agit de la France qui nous vaut bien. Il s'agit de la France qui nous vaut bien.

Je voudrais qu'on lui procurât la déception de voir les ennemis occasionnels se réconcilier et que la France eût la sagesse, fût-ce aux prix de quelques menus sacrifices, d'attendre, en fortifiant sa position sur terre et sur mer, le choc inévitable des Anglais et des Allemands qu'on pourrait aider à se battre.

Londres ne peut être Carthage que lorsque Berlin aura cessé de l'être.

Martel.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Vendredi 18 novembre. — 822 jour.
Lever du soleil, 7 h. 15 ; coucher 4 h. 15.
Lune, N. L.
Saint Odon.
Saint Romain.

1877. — Guerre turco-russe. — Le général Tollenberg prend d'assaut la ville de Kars, défendue par Moukhtar Pacha.

LES INVENTEURS HEUREUX

Il est rare que les inventeurs que leurs découvertes ont conduits à la fortune. On peut citer parmi les plus remarquables de ceux qui ont pourtant réussi, Nobel, avec la dynamite, Giffard, avec son remarquable injecteur.

L'inventeur de la machine à coudre, le mécanicien Elias Howe, a économisé 250.000 francs de rente, ce qui n'a pas empêché Singer, qui a perfectionné l'appareil, de se faire une fortune évaluée à 75 millions.

En France, celui qui est aujourd'hui reconnu comme le véritable inventeur de la machine à coudre, Thimonnier, de Lyon, est mort dans un état voisin de la misère.

Siemens, qui a découvert le procédé pour transformer le fer en acier, a gagné, paraît-il, 125 millions.

Dans un ordre d'idées plus modestes, celui qui a eu l'initiative d'évider les montres de parapluies, un nommé Samuel Fox, a laissé après sa mort près de cinq millions à ses héritiers.

LE DÉSARMEMENT

Depuis que le tsar Nicolas a lancé sa proposition de désarmement :

L'Angleterre a mis toutes ses forces sur le pied de guerre ;

La France a mobilisé ses troupes de marine ;

L'Allemagne a décidé d'augmenter son armement ;

L'Italie arme sur terre et sur mer.

Et l'auteur de la proposition n'a avancé ses troupes en Mandchourie et à Pont-Arthur et envoie une flotte considérable à Lisbonne, en attendant le renforcement annoncé de sa marine.

LA TOISON D'OR FRANÇAISE

Sait-on que Napoléon I^{er} a créé, lui aussi, un ordre de la Toison d'Or, on peut restituer le véritable titre : l'Ordre des Trois Toisons d'Or ? Au camp impérial de Schœnbrunn (près de Vienne), le 15 août 1809, l'empereur, ému de la

bravoure des soldats, et estimant que la Légion d'honneur, et ses cohortes, créées sept ans auparavant, récompensaient déjà insuffisamment le vaillant militaire, institua l'Ordre des Trois Toisons d'Or.

Il n'y avait que deux grades, celui de commandeur, arrosé d'une pension de 3.000 francs et celui de chevalier avec 1.500 francs de dotation annuelle.

Qu'est devenu cet ordre de chevalerie ? Nous allons encore essayer de le dire.

Il est tombé en désuétude sans avoir été abondamment conféré. En effet, il n'est jamais que quatre titulaires :

1^{er} L'empereur, grand maître ;
2^e Le roi de Rome ;
3^e Andréossy, général de division grand-chancelier ;
4^e Le comte de Schimmelpenninck, sénateur, dernier pensionnaire de Hollande.

MES CISEAUX

En omnibus.
La mère, à sa fille âgée de cinq ans :
Donne cette pièce au conducteur, ma mignonne.
L'enfant, à haute voix :
— Est-ce que c'est la fausse pièce que tu ne peux pas arriver à faire passer ?

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

CONSEIL DE CABINET

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Le conseil a été entièrement consacré à l'expédition des affaires courantes. La délibération du conseil a duré deux heures. M. Pétrelle a annoncé qu'il se rendait et après midi au Sénat, pour prendre part dans son bureau à l'élection de la commission des finances.

Demain, il se rendra devant la commission du budget de la Chambre pour faire l'exposé de son projet de budget et répondre aux objections qu'il a déjà soulevées de la part de M. Camille Pelletier, le rapporteur général.

Le gouvernement n'a pas encore reçu de réponse du gouverneur de la Guyane au télégramme qui lui a été envoyé mardi pour l'informer Dreyfus de la recevabilité de la demande en révision de son procès.

D'autre part, la cour de cassation ne lui a pas encore transmis les questions à faire poser à Dreyfus par voie de commission rogatoire.

Enfin, le secret auquel est astreint le lieutenant-colonel Picquart va être levé aussitôt que le général Zorindien, gouverneur militaire de Paris, sera en possession des conclusions de l'instruction.

Dans la journée, très probablement, comme nous l'avons déjà dit, le gouverneur militaire de Paris rendra dimanche sa décision sur la suite à donner à ces conclusions.

M. Charles Dupuy n'a reçu qu'à l'issue du conseil des ministres d'aujourd'hui la lettre de M. Laxles, lui demandant d'interpellier à la séance de demain sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour soustraire aux indiscretions les secrets qui intéressent la sûreté de l'État. Il est presque certain que le président du conseil acceptera l'interpellation et que sa réponse sera telle que nous l'avons déjà annoncée.

Il saluera le reste de cette question le conseil des ministres qui se tiendra demain à l'Élysée.

REMISE DE LA TOISON D'OR

A M. Félix Faure

La cérémonie solennelle de la remise de la Toison d'Or à M. Félix Faure a eu lieu aujourd'hui à l'Élysée, dans le salon des Ambassadeurs à 3 heures.

M. Crozier, chef du protocole, s'est rendu vers Pierre Charbon avec les volontaires de l'Élysée, pour y prendre M. Montero Rios, président du Sénat espagnol, chargé par la reine régente de porter les insignes de l'ordre à M. le président de la République.

De son côté M. Mollard, chef adjoint au protocole, allait à l'Hôtel Continental chercher le grand duc Vladimir, chevalier de l'ordre. Dans le salon face aux fenêtres un fauteuil avait été placé, M. Félix Faure y a pris place ayant à sa droite le grand duc Vladimir et M. Delcassé, à sa gauche M. Charles Dupuy et Jacquin, secrétaire général de la Légion d'honneur, représentant le grand chancelier, réçu par une indisposition.

Autour de lui les membres des maisons mi italienne et mi espagnole se trouvaient l'ambassadeur d'Espagne, le personnel et les invités espagnols. A l'entrée de M. Montero Rios qui apportait le collier et était accompagné du marquis de Novala, tous les invités se sont levés.

M. Montero Rios a donné lecture de la lettre par laquelle la reine régente annonce à l'ordre de la Toison d'Or que M. Félix Faure est nommé chevalier de la Toison d'Or, dont Alphonse XIII, en son nom et pendant sa minorité, donne acte à Marie-Christine, reine régente :

« Voulez-vous que Votre Excellence en gage de l'estime, en se flattant de vous voir contribuer à l'éclat et à l'élevation de cet ordre insigne, vous fait chevalier-confrère. L'acceptez-vous ? »

Le président de la République a répondu suivant la formule consacrée : « Je le promets et je l'accepte. »

Il a ajouté quelques mots de remerciement pour l'ambassadeur extraordinaire. Celui-ci a pris le collier et l'a passé au cou du président de la République aidé par le grand-duc Vladimir.

Verbal et a déclaré que M. F. Faure a été fait grand collier de la Toison d'Or. Puis les témoins ont signé ce procès-verbal.

M. Montero Rios a pris congé de M. Félix Faure et a été reconduit avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE DOSSIER SECRET

Le *Matin* affirme qu'aucune communication du dossier secret de Dreyfus n'a été, jusqu'à présent, demandée par la cassation au ministre de la guerre.

L'IMPRESSON AU PALAIS

Au Palais, l'impression causée par l'ordonnance de la cour suprême reste toujours profonde. C'est ainsi qu'on discute très vivement, dans les groupes d'avocats, les conséquences juridiques de la double ordonnance rendue par la chambre criminelle, au sujet du questionnaire à poser à Dreyfus et de l'invitation de préparer ses moyens de défense qu'adresse la cour au prisonnier de l'île du Diable.

On dit, au Palais, que la comparution des généraux Gonse et Roguet, du capitaine Guignot et de M. Picquart, qui, comme on sait, sont convoqués pour lundi et mardi, sera une des phases les plus palpitantes de l'affaire Dreyfus.

On prévoit que plusieurs confrontations seront nécessaires.

L'APPÉTIT DES DREYFUSARDS

Le *Petit Bleu* dit qu'au Palais, l'avis presque unanime était, hier, qu'une confrontation de Dreyfus avec plusieurs personnages s'impose, pour la manifestation de la vérité, et l'on considère comme certain que la première décision de la cour de cassation sera suivie à brève échéance d'un arrêt ordonnant le retour de Dreyfus à Paris. L'appétit vient en mangeant, dit-on. Celui des dreyfusards s'aiguise des satisfactions qu'on leur accorde.

Tout le monde donnant pour le cher martyr dans la joterie, il était inévitable qu'une agence nous passât la note ci-après :

Nous croyons pouvoir affirmer que M. Mornard saisira M. Loew de la situation qui lui est faite de ne pouvoir communiquer avec son client, estimant que, dans ces conditions, les droits sacrés de la défense ne seraient pas sauvegardés. Il s'en remettra toutefois à l'impartialité de la cour suprême pour prendre telle ou telle décision qu'elle jugera convenable. Il est probable que la cour, désirant agir dans toute cette affaire avec la plus parfaite équité, fera droit aux observations de M. Mornard et voulant interroger elle-même l'accusé, ordonnera son retour en France.

La cour n'a besoin que des explications du juif et peut s'éviter son contact répugnant, sans entraver sa défense, en quoi que ce soit. On ne comprendrait pas cette mesure ou ce défi à l'opinion.

LA RÉPONSE DE L'ÎLE DU DIABLE

Aucune réponse du gouvernement de la Guyane, au télégramme officiel d'avant hier, concernant Dreyfus, n'était parvenue, hier soir, au ministère des colonies.

On attendait cette dépêche cette nuit. Le ministre des colonies et la garde des sceaux, ont en, hier, un entretien, mais rien n'a été encore décidé au sujet de la commission rogatoire qui serait envoyée à Cayenne par la chambre criminelle.

Au ministère des colonies, on persiste à croire que Dreyfus répondra à l'appel de la justice par un mémoire.

LE COMMUNIQUÉ DE LA COUR

Paris. — Au ministère des colonies on pense recevoir aujourd'hui un télégramme de Cayenne, par lequel M. Roberdeau, gouverneur intérimaire de la Guyane, rendra compte au ministre des colonies de la mission dont il a été chargé et donnera acte au gouvernement de la notification de l'ordonnance de la cour de cassation au prisonnier de l'île du Diable.

Dès la réception de ce rapport, M. Guillaumet, ministre des colonies, en donnera communication à M. Charles Dupuy, président du conseil, qui le fera tenir immédiatement à M. Loew, président de la chambre criminelle.

LES AVOCATS À L'ÎLE DU DIABLE

Le *Soir* dit que deux avocats du barreau de Paris, auxiliaires de M. Demange et Labori, vont s'embarquer pour Cayenne, par le prochain courrier de l'Amérique du Sud, afin de se concerter avec le prisonnier de l'île du Diable pour présenter ses moyens de défense, ainsi qu'il y est invité par l'ordonnance de la cour suprême.

Ces blagueurs d'avocats qui nous parlent sans cesse du retour prochain de Dreyfus n'ont pas l'air d'y compter beaucoup, puisqu'ils vont l'attendre ils vont l'aller trouver.

Bon voyage, Messieurs, bon voyage. Allez vite à l'île du Diable, et n'en revenez pas trop vite.

Mais pourquoi M. Labori n'opère-t-

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON - 35, RUE DE CONDE, 35^{bis} - LYON

SPECIALITE
D'AFFICHES
de
TOUTES DIMENSIONS

Livre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LETTRES DE MARIAGE
Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe
EN NOIR
ou
EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

Société des Papiers photographiques MARTIN

MM. les actionnaires de la Société sont priés de déposer leurs titres trois jours avant l'Assemblée générale extraordinaire qui doit avoir lieu à Lyon le lundi 28 courant, chez M. Gérard, 5, quai de la Guillotière, ou au siège social, 2, place du Lyonnais, Grenoble, et non pas chez MM. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, comme l'avait indiqué l'annonce parue le 12 novembre dans l'Express et la France Libre.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
M^{lle} Lejeune
Maison fondée en 1820
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du **Pétrole HAHN**
merveilleux
Pharmaciens, Parf^{um}, Coiffeurs. Éviter la Fraude et les Substitutions.
LYON, F. VIBERT, Concessionnaire général.

EN VENTE
A L'AGENCE FOURNIER
14, rue Comfart, 14, à Lyon

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER
A LYON ET SES ENVIRONS
Contenant : Renseignements sur les administrations. — Prêts historiques. — Monuments. — Promenades. — Excursions. — Plan de la ville.

LE GUIDE DE GRENOBLE
et ses environs
Le Grand-Chartronnais, Uriage, Allard, La Motte-Bouqueron, Bassenge. — Description et renseignements sur Promenades, Monuments, etc.

LE GUIDE DE CLERMONT-FERRAND
ROYAT ET SES ENVIRONS
avec le nouveau Plan complet de la Ville

Ces trois ouvrages sont indispensables aux étrangers qui visitent la grande cité lyonnaise, aux touristes qui parcourent les beaux sites du Dauphiné, ainsi qu'aux baigneurs qui fréquentent nos stations thermales.

Chaque Guide se vend 0.50; par la poste 0.65

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans à acquies l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang. M. SIMON, herboriste à Charenton (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 2 fr. en timbres-poste.

GARÇON DE PEINE est demandé pharmacie Monvenoux, rue Grenette. Références exigées.

CYCLISTES

La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1899, soldes dès à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché.

Castoldi, 33, mont. Carmélites, et 8, imp. Carmélites.

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villes, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'adresser à **CHABERT FRÈRES**
Commissaires aux enchères
à VALENCE (Drôme)

Ancienne Maison VIENNET, fondée en 1837

PIANOS

LOCATION dans TOUS les PRIX
CH. MORETTON & C^{ie}
LYON, 9, Place des Jacobins, 9, LYON
VENTE AU COMPTANT OU AVEC 3 ANS DE CRÉDIT
Harpe chromatique SANS PÉDALES

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
Rue Comfart, 14, LYON
ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX
LA ONZIÈME ET NOUVELLE ÉDITION DU
CICÉRON DE LYON
Contenant la nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants; le service des Tramways et Omnibus de Lyon et de la banlieue et des voitures extra-muros, Chemins de fer.
Prix : 10 c. — Par la Poste : 15 c.

ON DEMANDE jeunes gens sérieux pour quelques heures dans la journée pouvant faire de la représentation la commission. S'adresser au bureau du journal.

AU BON SOLDEUR

12, rue Massenet, Lyon
Vêtements p. hommes, mesure à prix réduits. — Nota. On reçoit les bons du Crédit ouvrier.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs

Plaies et Blessures

MAISON DÉPOSÉE
des Contrefaçons
TOILE SOVERAINE
JULIE GIRARDOT
MARQUE DÉPOSÉE
des Contrefaçons
Fabrique: Avenue du Docteur, 5, au 1^{er} - LYON -
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon: Pharmacie du Sorcier, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix: 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

BONS DE L'EXPOSITION De 1900

17^e Tirage: 26 Décembre 1898

GROS LOT

100.000 fr.

PRIX DU BON : 20 fr.

Le Tirage comprend:
1 lot de 100.000 fr.
1 lot de 10.000 fr.
2 lots de 5.000 fr.
5 lots de 1.000 fr.
160 lots de 100 fr.

EN VENTE
Agence FOURNIER, 14, rue Comfart
LYON

10 Centimes TOUS LES DIMANCHES 10 Centimes
Demandez

LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

EN VENTE:
Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX
DANS TOUTES LES GARES

STATUES DE S'ANT^{ne} DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN 1^{er} GENRES. GRÈCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR
4, rue du Peyrat, Lyon
Maison recommandée aux Familles

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)
Grand, Pleyel, etc. - Garantie sur tous les instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

BOURSE DE PARIS du 17 Novembre

PRÉCÉD.	FONDS D'ÉTAT	DERNIER	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD.	OBLIGATIONS	DERNIER	PRÉCÉD.	OBLIGATIONS	DERNIER
CLOTURE		COURS				CLOTURE		COURS	CLOTURE		COURS
101 75	3 1/2 Français, opt.	101 82		Banq. Nat. Mexique	625	498 50	Communales 1883...	488	57	Panama 3 0/0	83
101 82	— — — — —	101 85		Robinson Bank	30	491	— 1881	319	500	— 3 0/0	79 50
101 85	3 1/2 Amortiss. 1884	101 88		Quantité de Paris	1300	109	— 1882	500	650	— 3 0/0	77
101 88	— — — — —	101 91		Volontaires de Paris	1749	130	Bons à lots 1887...	13 50	50	Forces mot. Rhône...	477
101 91	3 1/2 0/0... 1884	101 94		RENTES		52 10	— 1888...	50 50	483	Mobilier espagnol...	435
101 94	— — — — —	101 97		5 1/2	101 99	130	Bons à lots Panama	123	7 25	Gaz de Madrid...	457
92 10	Matériel	92 04		3 1/2	92 03	16 50	— Exposition 1889	7 25	334	St-François	437
40 87	Batiments	40 73		2 1/2	40 72		— de la Presse	12	90 50	Ciudad R. Transw.	
31 85	3 1/2 Français 0/0 1884	31 88		1880 4/0	108 20	91 25	Lots au Congo	90 50	684	Sud-Espagne	
94 90	— — — — —	94 96		Russie 1867-69 4 1/2	162	684	Bat 5 0/0	473	Domani. autrich.		
100 75	— — — — —	100 81		— 1880	103 96	474 50	— (juin-4) 3 0/0	473	Bel-Espagne		
52 31	Turc 4 0/0 1884	52 35		— 1889	101 70		P. L. M. 3 0/0	125			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60		— 2 1/2	470			
	— — — — —	52 35		— 1890 4	102 50	471	Dauphine 1 1/2	473			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	Fusion anticienne	473 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— nouvelles	473 50			
	— — — — —	52 35		Consol. 4 0/0 1 1/2	101 25	471	Midi	473 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	Nord	473 50			
	— — — — —	52 35		Ottomane consol.	338	474 50	Orléans	473 50			
	— — — — —	52 35		— Priorité	470 50	474	Océ	473 50			
	— — — — —	52 35		— Roumanie	573	205	Aut. Vie 1 ^{re} série	205			
	— — — — —	52 35		— 1894 4 0/0	460	108	— 2	467 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 5	101 50	470	Aut. Anden.	467 50			
	— — — — —	52 35		Consol. 4 0/0 1 1/2	101 25	471	— 3 1/2 p. p.	467 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	Cacérés	57			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	Combarbes and	383			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— nouv.	31			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	Nord-Espagne	31			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	2 1/2			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	215			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	Antonie 1 ^{re} série	211			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3	205			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	Portugaise 3 0/0	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	613			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894 6	101 50	470	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1890 2 1/2	102 60	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1893 5	1 1/2	470 50	— 3 1/2	182 50			
	— — — — —	52 35		— 1894							